A&G AURORA GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 1 045 295 euros
Siège social : 14 rue de la Chalopinière – 37140 Restigné
SIREN 928 701 903 – R.C.S. Tours

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Réunion tenue par visioconférence le 30 juin 2026 à 10h30

L'an deux mille vingt-six, le trente juin à dix heures trente, les actionnaires d'A&G AURORA GROUP se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle par visioconférence, sur convocation du Président adressée le 15 juin 2026 à 10h30.

Sont présents par visioconférence :

Actionnaire	Nombre d'actions	Droits de vote
Grégoire SAINT-CAST	1 045 170	99,988 %
Ana OSTOJIC	125	0,012 %
TOTAL	**1 045 295**	**100 %**

Les actionnaires présents représentent la totalité des 1 045 295 actions composant le capital social et 100 % des droits de vote. L'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Grégoire SAINT-CAST, Président de la société, qui assure également le secrétariat de séance.

Ordre du jour

– Présentation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
– Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice ;
– Affectation du résultat, dotation à la réserve légale et distribution d'un dividende brut de 4 375 euros ;
– Renonciation expresse d'Ana OSTOJIC à tout dividende résultant de la distribution décidée au titre de l'exercice 2025 ;
– Absence de rémunération d'Ana OSTOJIC au titre de son mandat de Directrice Générale pour les exercices 2025 et 2026 ;
– Déclaration relative à l'absence de versement d'un acompte sur dividendes à Ana OSTOJIC pendant l'exercice 2026 ;
– Quitus au Président et à la Directrice Générale ;
– Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose à la disposition de l'Assemblée les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le projet de résolutions, les bulletins de vote et la déclaration individuelle de renonciation au dividende signée par Ana OSTOJIC.

Après présentation des documents et discussion, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION – Approbation des comptes annuels

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, lesquels font apparaître un bénéfice de 82 700,36 euros, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations qui y sont traduites ou qui sont résumées dans ces documents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires, représentant 100 % des voix.

DEUXIÈME RÉSOLUTION – Affectation du résultat et distribution de dividendes

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, d'un montant de 82 700,36 euros, de la manière suivante :

– dotation à la réserve légale : 4 135,02 euros ;

– distribution d’un dividende brut global : 4 375,00 euros ;

– affectation du solde au compte « Report à nouveau » : 74 190,34 euros.

Avant renonciation, la répartition proportionnelle du dividende correspondrait à 4 374,48 euros pour Grégoire SAINT-CAST et 0,52 euro pour Ana OSTOJIC. Compte tenu de la renonciation expresse et concomitante d’Ana OSTOJIC constatée par la troisième résolution, l’intégralité du dividende brut de 4 375,00 euros est attribuée à Grégoire SAINT-CAST.

La mise en paiement interviendra à compter du 30 juin 2026. Le dividende est éligible, lorsque les conditions légales sont remplies et en cas d’option pour le barème progressif, à l’abattement prévu par l’article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des actionnaires, représentant 100 % des voix.

TROISIÈME RÉSOLUTION – Renonciation d’Ana OSTOJIC au dividende distribué au titre de l’exercice 2025

Ana OSTOJIC, titulaire de 125 actions et présente à l’Assemblée, déclare expressément, de manière libre, spéciale et non équivoque, renoncer à tout droit au dividende résultant de la deuxième résolution.

L’Assemblée prend acte de cette renonciation et décide que la totalité du dividende brut de 4 375,00 euros sera versée à Grégoire SAINT-CAST.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des actionnaires, représentant 100 % des voix.

QUATRIÈME RÉSOLUTION – Absence de rémunération de la Directrice Générale

L’Assemblée Générale constate qu’Ana OSTOJIC n’a perçu aucune rémunération, fixe ou variable, au titre de son mandat de Directrice Générale pendant l’exercice clos le 31 décembre 2025.

L’Assemblée Générale décide que le mandat de Directrice Générale d’Ana OSTOJIC demeurera exercé à titre gratuit du 1er janvier au 31 décembre 2026. Les remboursements de frais professionnels engagés dans l’intérêt de la société, sur présentation de justificatifs, ne constituent pas une rémunération.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des actionnaires, représentant 100 % des voix.

CINQUIÈME RÉSOLUTION – Déclaration relative aux dividendes pendant l’exercice 2026

L’Assemblée Générale décide qu’aucun acompte sur dividendes ne sera versé à Ana OSTOJIC au cours de l’exercice 2026.

Ana OSTOJIC déclare en outre son intention de ne percevoir aucun dividende au titre du résultat de l’exercice 2026. L’Assemblée précise que l’affectation du résultat de l’exercice 2026 ne pourra être définitivement décidée qu’après l’arrêté et l’approbation des comptes correspondants ; cette intention devra donc, le cas échéant, être confirmée lors de la décision d’affectation du résultat prise en 2027.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des actionnaires, représentant 100 % des voix.

SIXIÈME RÉSOLUTION – Quitus aux dirigeants

L’Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à Grégoire SAINT-CAST, Président, et à Ana OSTOJIC, Directrice Générale, pour l’exécution de leurs mandats au cours de l’exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des actionnaires, représentant 100 % des voix.

SEPTIÈME RÉSOLUTION – Pouvoirs pour formalités

L’Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d’un original, d’une copie ou d’un extrait du présent procès-verbal afin d’accomplir toutes formalités légales, administratives et de dépôt.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des actionnaires, représentant 100 % des voix.

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture par le Président de séance.

Fait à Restigné, le 30 juin 2026.

Signature

Grégoire SAINT-CAST

Président de séance et Président de la société

Signature du Président de séance



SODENCIA

Audit Expertise Conseil

A&G AURORA GROUP

Comptes annuels détaillés au 31/12/2025

Cabinet SODENCIA

Expert - Comptable

Commissaire aux Comptes

Sommaire

Attestation de Présentation 1

Bilan 2

ACTIF 2
Immobilisations incorporelles 2
Immobilisations corporelles 2
Immobilisations financières 2
Stocks et en-cours 2
Créances 2

PASSIF 4
Capitaux Propres 4
Réserves 4
Autres fonds propres 4
Provisions pour risques et charges 4
Emprunts et dettes 4

Compte de résultat 5

Détails des bilans 8

ACTIF 8
Immobilisations financières 8
Stock et en-cours 8
Créances 8
Autres créances 8
Valeurs mobilières de placement 8

PASSIF 9
Capitaux Propres 9
Réserves 9
Autres fonds propres 9
Provisions pour risques et charges 9
Emprunts et dettes 9

Détail du compte de résultat 10

Tableaux des immobilisations 12

Soldes intermédiaires de gestion 14

Détermination du résultat fiscal 16

Liasse fiscale 17

SODENCIA
Audit Expertise Conseil

Mission de présentation des Comptes annuels

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société A&G AURORA GROUP relatifs à l'exercice du 01/05/2024 au 31/12/2025 qui se caractérise par les données suivantes :

- Total du bilan :	56 902,91 €
- Chiffre d'affaires :	73 222,61 €
- Résultat net comptable :	10 047,98 €

A l'issue de nos travaux, qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la régularité et la sincérité des comptes annuels ni l'image fidèle donnée par ceux-ci du patrimoine, du résultat et de la situation financière.

Fait à Paris, le 08/05/2026

Guillaume Bellaïche
Expert-Comptable

SODENCIA
1 rue Denis Poisson
75017 Paris | Fr

T +33 (0)1 40 57 07 88
P +33 (0)6 13 81 81 42
contact@sodencia.fr

Sas d'expertise comptable au capital de 10 000 € - RCS Paris B 805 330 594 00013 Numéro TVA Intracommunautaire FR 87 805330594 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris/Ile de France
Assuré conformément à l'Art. 17 al. 1er Ord. 19/04/45

www.sodencia.fr

Bilan actif

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/05/2024 au 31/12/2025 (20 mois)			Néant
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 430	259	11 171	
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Participation	1 045 395		1 045 395	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille	7 000		7 000	
Autres titres immobilisés	15		15	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**1 063 840**	**259**	**1 063 581**	
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	21 840		21 840	
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	731		731	
. Autres	26 064		26 064	
Charges constatées d'avance	228		228	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
. Actions propres				
. Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	57 533		57 533	

ACTIF	du 01/05/2024 au 31/12/2025 (20 mois)			Néant
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**106 396**		**106 396**	
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	**1 170 236**	**259**	**1 169 977**	

Bilan passif

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/05/2024 au 31/12/2025 (20 mois)	Néant
Capitaux Propres		
Capital (dont versé : 1 045 295)	1 045 295	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	82 700	
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**1 127 995**	
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	35	
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 025	
Dettes fiscales et sociales	34 100	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 873	
Autres dettes	949	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (III)	**41 982**	
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**1 169 977**	

Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/05/2024 au 31/12/2025 (20 mois)	Néant
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue	123 640	
Montant net du chiffre d'affaires	**123 640**	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	5	
Total des produits d'exploitation (I)	**123 645**	
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (1)	11 804	
Impôts, taxes et versements assimilés	665	
Salaires	6 770	
Cotisations sociales	3 324	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	259	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	1	
Total des charges d'exploitation (II)	**22 822**	
(1) Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**100 822**	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	0	
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	**0**	

	du 01/05/2024 au 31/12/2025 (20 mois)	Néant
	Total	Total
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)		
Différences négatives de change	0	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
Total des charges financières (VI)	**0**	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-0**	
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)	**100 822**	

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/05/2024 au 31/12/2025 (20 mois)	Néant
Produits exceptionnels		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	18 122	
Total des Produits (I+III+V+VII)	**123 645**	
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**40 945**	
BENEFICE OU PERTE	**82 700**	
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

Détails du bilan actif

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/05/2024 au 31/12/2025 (20 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	**11 430**	**259**	**11 171**		**11 171**
218100 A.A.I. DIVERS	*4 430*		*4 430*		*4 430*
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	*7 000*		*7 000*		*7 000*
281810 AMORT A.A.I. DIVERS		*1*	*-1*		*- 1*
281820 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT		*258*	*-258*		*- 258*
Immobilisations financières					
Participations	**1 045 395**		**1 045 395**		**1 045 395**
261110 ACTIONS IVA DRONES	*1 044 995*		*1 044 995*		*1 044 995*
261120 ACTIONS HUNAB	*200*		*200*		*200*
261810 PARTS AURORA PROPERTY	*200*		*200*		*200*
Titres immobilisés de l'activité de portefeuil	**7 000**		**7 000**		**7 000**
273010 PORTEFEUILLE BITPANDA	*7 000*		*7 000*		*7 000*
Autres titres immobilisés	**15**		**15**		**15**
271510 PARTS SOCIALES CREDIT MUTUEL	*15*		*15*		*15*
Total de l'actif immobilisé (III)	**1 063 840**	**259**	**1 063 581**		**1 063 581**
Stock et en-cours					
Créances					
Clients et comptes rattachés	**21 840**		**21 840**		**21 840**
411000 CLIENTS	*21 840*		*21 840*		*21 840*
Autres créances					
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	**731**		**731**		**731**
445620 TVA / IMMOBILISATIONS	*443*		*443*		*443*
445664 TVA DEDUCTIBLE	*210*		*210*		*210*
445864 TVA / FACTURES NON PARVENUES	*78*		*78*		*78*
Autres	**26 064**		**26 064**		**26 064**
455020 CPTE CT SCI AURORA PROPERTY	*26 064*		*26 064*		*26 064*
Charges constatées d'avance	**228**		**228**		**228**
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	*228*		*228*		*228*
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	**57 533**		**57 533**		**57 533**
512100 CREDIT MUTUEL	*57 533*		*57 533*		*57 533*
Total de l'actif circulant (IV)	**106 396**		**106 396**		**106 396**
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**1 170 236**	**259**	**1 169 977**		**1 169 977**

Détails du bilan passif

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/05/2024 au 31/12/2025 (20 mois)	Néant	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 1 045 295)	**1 045 295**		**1 045 295**
101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	*1 045 295*		*1 045 295*
Réserves			
Résultat de l'exercice	**82 700**		**82 700**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**1 127 995**		1 127 995
Autres fonds propres			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**35**		**35**
518100 INTERETS COURUS A PAYER	*35*		*35*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**2 025**		**2 025**
401000 FOURNISSEURS	*1 569*		*1 569*
408100 FRS, FACTURES NON PARVENUES	*456*		*456*
Dettes fiscales et sociales	**34 100**		**34 100**
431000 URSSAF	*615*		*615*
437200 PREVOYANCE	*73*		*73*
437300 AG2R RETRAITE	*450*		*450*
438650 TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	*4*		*4*
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE	*10*		*10*
444000 ETAT, IMPOTS / BENEFICES	*18 122*		*18 122*
445510 TVA A DECAISSER	*11 185*		*11 185*
445720 TVA COLLECTEE	*3 640*		*3 640*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	**4 873**		**4 873**
404000 FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	*4 873*		*4 873*
Autres dettes	**949**		**949**
455010 COMPTE COURANT G. SAINT-CAST	*772*		*772*
455011 COMPTE COURANT A. OSTOJIC	*177*		*177*
TOTAL DES DETTES (III)	**41 982**		**41 982**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**1 169 977**		**1 169 977**

Détail du compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/05/2024 au 31/12/2025 (20 mois)	Néant	Variation absolue	%
Produits d'exploitation				
Production vendue	**123 640**		**123 640**	**N/S**
706100 PRESTATION DE SERVICES 20.00%	*121 640*		*121 640*	*N/S*
706910 PRESTATIONS SERVICES U.E.	*2 000*		*2 000*	*N/S*
Montant net du chiffre d'affaires	123 640		123 640	N/S
Autres produits	**5**		**5**	**N/S**
758000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	*5*		*5*	*N/S*
Total des produits d'exploitation (I)	123 645		123 645	N/S
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes (1)	**11 804**		**11 804**	**N/S**
606100 CARBURANT	*95*		*95*	*N/S*
606500 LOGICIELS	*119*		*119*	*N/S*
606510 LOGICIELS U.E.	*153*		*153*	*N/S*
613510 LOCATIONS OCCASIONNELLES	*417*		*417*	*N/S*
613810 HEBERGEMENT OVH	*126*		*126*	*N/S*
615200 ENTRETIEN BIENS IMMOBILIERS	*812*		*812*	*N/S*
615510 ENTRETIEN VEHICULE	*72*		*72*	*N/S*
622610 HONORAIRES COMPTABLES	*3 770*		*3 770*	*N/S*
622620 HONORAIRES JURIDIQUES	*4 050*		*4 050*	*N/S*
622700 FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX	*8*		*8*	*N/S*
625100 VOYAGES & DEPLACEMENTS	*742*		*742*	*N/S*
625700 RECEPTIONS	*618*		*618*	*N/S*
626210 ORANGE A. OSTOJIC	*427*		*427*	*N/S*
627000 SERVICES BANCAIRES	*394*		*394*	*N/S*
Impôts, taxes et versements assimilés	**665**		**665**	**N/S**
633300 FORMATION PROFESSIONNELLE	*37*		*37*	*N/S*
633500 TAXE D'APPRENTISSAGE	*46*		*46*	*N/S*
635110 C.E.T.	*256*		*256*	*N/S*
635400 DROITS D'ENREGISTREMENTS	*326*		*326*	*N/S*
Salaires	**6 770**		**6 770**	**N/S**
641100 SALAIRES & APPOINTEMENTS	*6 770*		*6 770*	*N/S*
Cotisations sociales	**3 324**		**3 324**	**N/S**
645100 COTISATIONS URSSAF	*2 025*		*2 025*	*N/S*
645200 COTISATIONS PREVOYANCE	*73*		*73*	*N/S*
645300 COTISATIONS RETRAITE	*409*		*409*	*N/S*
647500 MEDECINE TRAVAIL & PHARMACIE	*817*		*817*	*N/S*
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	**259**		**259**	**N/S**
681120 DOT AMORT IMMOS CORPORELLES	*259*		*259*	*N/S*
Autres charges	**1**		**1**	**N/S**
658000 CHARGES DE GESTION COURANTE	*1*		*1*	*N/S*
Total des charges d'exploitation (II)	22 822		22 822	N/S
(1) Y compris :				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**100 822**		**100 822**	**N/S**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et				

	du 01/05/2024 au 31/12/2025 (20 mois)	Néant	Variation absolue	%
d'instruments de trésorerie				
Charges financières				
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	**100 822**		**100 822**	**N/S**
Impôts sur les bénéfices (X)	**18 122**		**18 122**	**N/S**
695100 IMPOTS DUS EN FRANCE	*18 122*		*18 122*	*N/S*
Total des Produits (I+III+V+VII)	123 645		123 645	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	40 945		40 945	N/S
BENEFICE OU PERTE	**82 700**		**82 700**	**N/S**
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

A&G AURORA GROUP

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/05/2024 au 31/12/2025 — Présenté en Euros

Tableaux des immobilisations

Compte 218100 / 281810 — A.A.I. DIVERS

Désignation		Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 TRAVAUX PLOMBERIE & CHAUFFAG	Entrée	31/12/2025	4 430,00		4 430,00	L 10,00		1,23	1,23			4 428,77
Sous-total			**4 430,00**		**4 430,00**			**1,23**	**1,23**			**4 428,77**

Compte 218200 / 281820 — MATERIEL DE TRANSPORT

Désignation		Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 SUZUKI SANTANA	Entrée	08/11/2025	7 000,00		7 000,00	L 25,00		257,64	257,64			6 742,36
Sous-total			**7 000,00**		**7 000,00**			**257,64**	**257,64**			**6 742,36**

Compte 261110 / — ACTIONS IVA DRONES

Désignation		Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 ACTIONS IVA DRONES	Entrée	08/10/2024	1 044 995,00			N.A.0,00						1 044 995,00
Sous-total			**1 044 995,00**									**1 044 995,00**

Compte 261120 / — ACTIONS HUNAB

Désignation		Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 ACTIONS HUNAB	Entrée	06/06/2025	200,00			N.A.0,00						200,00
Sous-total			**200,00**									**200,00**

Compte 261810 / — PARTS AURORA PROPERTY

Désignation		Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 PARTS AURORA PROPERTY	Entrée	01/05/2024	200,00			N.A.0,00						200,00
Sous-total			**200,00**									**200,00**

A&G AURORA GROUP

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/05/2024 au 31/12/2025 — Présenté en Euros

Compte 271510 / PARTS SOCIALES CREDIT MUTUEL

Désignation		Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 PART SOCIALE A	Entrée	26/06/2024	15,00			N.A.0,00						15,00
Sous-total			**15,00**									**15,00**

Compte 273010 / PORTEFEUILLE BITPANDA

Désignation		Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 PITPANDA 13/10/2025	Entrée	13/10/2025	5 000,00			N.A.0,00						5 000,00
0002 BITPANDA	Entrée	05/11/2025	2 000,00			N.A.0,00						2 000,00
Sous-total			**7 000,00**									**7 000,00**

Total général			**1 063 840,00**		**11 430,00**			**258,87**	**258,87**			**1 063 581,13**

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

		Exercice clos le 31/12/2025 (20 mois)	Exercice clos le 30/04/2024 (00 mois)	Variation	%
	Ventes de marchandises				
-	Coût direct d'achat				
+/-	Variation du stock de marchandises				
	Marge commerciale (I)				
	Taux de marge commerciale	**%**	**%**		
+	Production vendue	123 640		123 640	N/S
+	Production stockée				
+	Production immobilisée				
	Production de l'exercice	**123 640**		**123 640**	**N/S**
-	Matières premières et approvisionnements consommés				
-	Sous-traitance directe				
	Marge brute sur production (II)	**123 640**		**123 640**	**N/S**
	Taux de marge brute sur production	**100,00 %**	**%**		
	Marge brute globale (I + II)	**123 640**		**123 640**	**N/S**
	Taux de marge brute globale	**100,00 %**	**%**		
-	Services extérieurs et autres charges externes	11 804		11 804	N/S
	Valeur ajoutée produite	**111 836**		**111 836**	**N/S**
	Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	**90,45 %**	**%**		
+	Subventions d'exploitation				
-	Impôts, taxes et versements assimilés	665		665	N/S
-	Salaires et traitements	6 770		6 770	N/S
-	Cotisations sociales	3 324		3 324	N/S
	Excédent brut d'exploitation	**101 077**		**101 077**	**N/S**
	Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	**81,75 %**	**%**		
+	Reprise sur amortissements et provisions				
-	Dotations aux amortissements sur immobilisations	259		259	N/S
-	Dotations aux provisions sur immobilisations				
-	Dotations aux provisions sur actif circulant				
-	Dotations aux provisions pour risques et charges				
+	Autres produits de gestion courante	5		5	N/S
-	Autres charges de gestion courante	1		1	N/S
	Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	**100 822**		**100 822**	**N/S**
	Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	**81,55 %**	**%**		
+	Bénéfice attribué (quote-part sur opérations en commun)				
-	Perte supportée (quote-part sur opérations en commun)				
+	Produits financiers de participations				
+	Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+	Autres intérêts et produits assimilés				
+	Reprises sur provisions financières				
+	Différences positives de change	0			
+	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
-	Dotations financières aux amortissements et provisions				
-	Intérêts et charges assimilées				
-	Différences négatives de change	0			
-	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
	Résultat courant avant impôts	**100 822**		**100 822**	**N/S**
	Résultat courant / chiffre d'affaires	**81,55 %**	**%**		
+	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				

		Exercice clos le 31/12/2025 (20 mois)	Exercice clos le 30/04/2024 (00 mois)	Variation	%
+	Reprises sur dépréciations et provisions				
-	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
-	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
	Résultat exceptionnel				
-	Participation des salariés aux résultats				
-	Impôts sur les bénéfices	18 122		18 122	N/S
	Résultat net Comptable	**82 700**		**82 700**	**N/S**
	Résultat net / chiffre d'affaires	**66,89 %**	**%**		

Détermination du résultat fiscal

RESULTAT COMPTABLE		82 700
REINTEGRATIONS		
WD	Avantages personnels non déductibles	
WE	Amortissements excédentaires	
WF	Autres charges et dépenses somptuaires	
WG	Taxe sur les véhicules de tourisme des sociétés	
WI	Provisions et charges à payer	
WJ	Amendes et pénalités	
WK	I.S.	18 122
WL	Quote-part dans les bénéfices	
WM	Moins-value à long terme	
WN	Plus-values nettes à court terme	
XR	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
WQ	Réintégrations diverses	
WR	TOTAL 1	18 122
DEDUCTIONS		
WU	Provisions et charges non déductibles	
XS	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
XG	Déductions diverses	
XH	TOTAL 2	0
RESULTAT FISCAL		100 822
	I.S. à 15%	10 625
	I.S. à 25%	7 497
Impôt sur les sociétés		18 122
	Acomptes	
Solde I.S.		18 122
RESULTAT NET COMPTABLE		82 700

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise A&G AURORA GROUP — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 14 rue de la Chalopinière 37140 RESTIGNE

SIRET 928 701 903 00017

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * —

Exercice N clos le 31/12/2025

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	11 430	030 259	11 171
	Immobilisations financières * (1)	040	1 052 410	042	1 052 410
	Total I (5)	044	1 063 840	048 259	1 063 581
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068	21 840	070	21 840
	Créances (2) Autres * (3)	072	26 795	074	26 795
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	57 533	086	57 533
	Charges constatées d'avance *	092	228	094	228
	Total II	096	106 396	098	106 396
	Total général (I+II)	110	1 170 236	112 259	1 169 977

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 045 295
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	82 700
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	1 127 995
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	35
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 025
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA) 169 14 825)	172	34 100
	Comptes courants d'associés	173	949
	Autres dettes	175	4 873
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	41 982
	Total général (I + II + III)	180	1 169 977

RENVOIS							
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * 182	1 063 840
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	26 064		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * 184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Expets-comptables janvier 2026

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : A&G AURORA GROUP — Néant ☐*

Exercice N clos le : 31/12/2025

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires 209		210	
	Production vendue	Biens		215		214	
		Services *		217	2 000	218	123 640
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	5
					Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	123 645
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	11 804
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE * 243	256)			244	665
	Rémunérations du personnel *					250	6 770
	Cotisations sociales	(dont cotisations personnelles de l'exploitant 380	)			252	3 324
	Dotations aux amortissements *					254	259
					dont amortissement du fonds de commerces	255	
	Dotations aux dépréciations					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259				262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260					
					Total des charges d'exploitation (II)	264	22 822
1 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	100 022
	Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)	294	
	Produits exceptionnels (IV)					290	
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347				300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348					
	Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	18 122
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	82 700

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 82 700 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	18 122		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249	)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986	ZFU-TE (44. *octies* A)	987			342		
			JEI (44. *sexies* A)	989					
	ZRD (44. *terdecies*)	127	ZRR (44. *quindecies*)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181					
	ZFANG 44. *quaterdecies*	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993					
	Droit divers : Créance due au report en arrière du déficit			346			350		
	Droit divers : Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies*)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* A)	643					
	Droit divers : Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* C)	647					
	Droit divers : Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies F)	641					
	Droit divers : Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* G	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2						352	100 822	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2						370	100 822	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Expets-comptables Janvier 2026

③ **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES** DGFiP N° 2033-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : A&G AURORA GROUP Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452	4 430	454		456	4 430	
	Matériel de transport	460		462	7 000	464		466	7 000	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	1 052 410	484		486	1 052 410	
TOTAL		490		492	1 063 840	494		496	1 063 840	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	1	544		546	1
	Matériel de transport	550		552	258	554		556	258
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572	259	574		576	259

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1)	579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAGE Experts-comptables janvier 2026

DGFiP N° 2033-D-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts)

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise : A&G AURORA GROUP — Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	960	
Total des déficits restant à reporter	970	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 1 4 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Montant de la TVA collectée	374	24 328
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 106
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692	
Revenu brut social (si le montant est positif)	693	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

⑤ DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2026

Désignation de l'entreprise: A&G AURORA GROUP Néant ☐*

Exercice ouvert le: ..10/05/2024. et clos le:31/12/2025 Données en nombre de mois 2 0

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	1,00
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	123 640
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
TOTAL 1	106	123 640

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	5
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	5

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	368
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	10 893
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	417
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	11 679

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	111 966

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	111 966

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	/ /	160	/ /	
Date de cessation				/ /	

SAGE Experts-comptables Janvier 2026

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2033-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs.*

6 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N°2033-F-SD 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐ *

Exercice clos le 31122025 SIREN 928701903

Dénomination de l'entreprise A&G AURORA GROUP

Adresse (voie) 14 rue de la Chalopinière

Code postal 37140 Ville RESTIGNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1045295
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1045295

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille SAINT-CAST Prénom(s) Grégoire

Nom d'usage % de détention 99,99 Nb de parts ou actions 1045170

Naissance: Date 20/04/1985 N° Département 69 Commune LYON Pays FRANCE

Adresse : N° 33 Bis Voie rue de la Chalopinière

Code Postal 37140 Commune RESTIGNE Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables janvier 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le 31122025 SIREN 928701903

Dénomination de l'entreprise A&G AURORA GROUP

Adresse (voie) 14 rue de la Chalopinière

Code postal 37140 Ville RESTIGNE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :	905	3

Forme juridique SAS Dénomination IVA DRONES
N° SIREN (si société établie en France) 833347842 % de détention 30,40
Adresse : N° 18 Voie rue Goubet
Code Postal 75019 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination A&G AURORA PROPERTY
N° SIREN (si société établie en France) 937709004 % de détention 40,00
Adresse : N° 14 Voie rue de la Chalopinière
Code Postal 37140 Commune RESTIGNE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination HUNAB
N° SIREN (si société établie en France) 988977369 % de détention 40,00
Adresse : N° 3 Voie rue Jean Arp
Code Postal 75013 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables janvier 2026

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2026

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	10052024	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
A&G AURORA GROUP 14 rue de la Chalopinière 37140 RESTIGNE	
SIRET 92870190300017	**Mél :** gagoun123@gmail.com
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées : Activités des sociétés holding — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Resultat fiscal — Bénéfice imposable au taux normal : 29 989 — Déficit

Bénéfice imposable à 15 % : 70 833 — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values
PV à long terme imposables à 15 % — PV à long terme imposables à 19 % — PV exonérées (art. 238 *quindecies*)
Autres PV imposables à 19 % — PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A — Autres dispositifs
France Ruralités Revitalisation FRR *art. 44 quindecies A* — Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies* — Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* — Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A — Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies) — Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies* — Société d'investissement immobilier cotée
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) : Base d'imposition — CA : — Taux d'imposition

6. Contribution pour les grandes entreprises de transport (CTM) : Base d'imposition — Taux d'imposition

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON — Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SODENCIA 1 RUE DENIS POISSON 75017 PARIS — **Tél:** 0613818142	**Tél:**
ECF Prestataire :	Identité du déclarant:
	Date : 07052026 Lieu : RESTIGNE
	Qualité et nom du signataire : Président Grégoire SAINT-CAST
	Signature :

SAGE Experts-comptables janvier 2026

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 *bis*-SD
2026

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis (5)					***Total (a à h)***	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	6 770	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

SAGE Experts-comptables janvier 2026

2026 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI 2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c 1) – 75 % x (c 1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (ibis) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

SAGE Experts-comptables janvier 2026

2026	**Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit**	2468

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

SAGE Experts-comptables janvier 2026

(2026) **DETAIL DES CHARGES A PAYER** **CA18CHAPAY**

A&G AURORA GROUP

Charges à payer	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues	456
Provision taxe apprentissage libératoire	4
Intérêts courus à payer	35

SAGE Experts-comptables janvier 2026

(2026) **DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE** **CA20CHAAVA**

A&G AURORA GROUP

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période	Montants		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance		228		

SAGE Experts-comptables janvier 2026

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2026)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	A&G AURORA GROUP 14 rue de la Chalopinière 37140 RESTIGNE
Numéro SIRET du principal établissement	92870190300017
Code APE	6420Z

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	100 822
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	70 833
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	70 833
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	70 833

l	**III . Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)	29 989
m	**IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)	

SAGE Experts-comptables janvier 2026

SODENCIA

Audit Expertise Conseil

SODENCIA
1 rue Denis Poisson
75017 Paris | Fr

Tél : 33 (0)1 40 57 07 88
Port : 33 (0)6 13 81 81 42
contact@sodencia.fr

Sas d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris